

5 mars 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 5 mars 2018, à laquelle étaient présents:

M. Michel Blackburn, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Vallier Girard, conseiller
M. Olivier Hudon, conseiller
Mme Suzan Lecours, conseillère
Claude Riverin, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

4 citoyens présents

Formant quorum, M. Thibeault ouvre la séance à 19 h 00.

42 05-03-2018 **3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Résolution 42-2018

Mme Suzan Lecours propose, appuyée M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé avec la mention que l'article «Affaires nouvelles» demeure ouvert. Les sujets suivants sont ajoutés:

- **Club les Alliés;**
- **Bureau d'information touristique;**
- **Construction ML Pavillon de la montagne.**

43 05-03-2018 **4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018**
Résolution 43-2018

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Olivier Hudon et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

Dépôt de la liste des comptes payés **5) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en février 2018, totalisant 301 996,81 \$.**

Dépôt de la liste des revenus reçus **6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en février 2018, totalisant 236 536,75 \$.**

7) Correspondance

- Une lettre de M. Maxime Mongrain demandant l'appui de la Municipalité dans son projet de boulangerie artisanale
- Une lettre du Conseil régional de la Culture pour le renouvellement de l'adhésion au montant de 100 \$.

Rapport de l'inspecteur
Février 2018

9a) Le rapport de l'inspecteur pour le mois de février est déposé au conseil.

44 05-03-2018 9b) *Paiement du 4^e versement Déneigement Jimmy Simard*
Résolution 44-2018

M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du 4^e versement du contrat de déneigement 2017-2018 à l'entreprise Déneigement JS, au montant de 2 193,15 \$.

45 05-03-2018 9c) *Paiement du 4^e versement Ferme de l'Anse-aux-Foins*
Résolution 45-2018

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du 3^e versement du contrat de déneigement 2017-2018 à l'entreprise La Ferme de l'Anse-aux-Foins, au montant de 4 627,74 \$.

46 05-03-2018 9d) *Projet de coupe forestière sur les TPI 2018-2019, secteur sud du lac Rouge*
Résolution 46-2018

- Considérant que la SDECT, en collaboration avec Reboitech, a préparé et présenté un projet de coupe forestière à intervenir sur les TPI, secteur sud du lac Rouge;
- Considérant que ce projet est soumis à un processus de planification de la MRC du Fjord-du-Saguenay et, qu'une des étapes consiste à consulter la population avant de confirmer l'approbation des travaux;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve le secteur d'intervention proposé par la SDECT et Reboitech pour les travaux forestiers sur les TPI 2018-2019, conditionnellement à ce que toutes les étapes de planification forestière soient réalisées.

47 05-03-2018 9e) *Achat d'un lave-vaisselle commercial pour le Pavillon de la montagne*
Résolution 47-2018

- Considérant que les travaux d'agrandissement du Pavillon de la montagne sont terminés;
- Considérant que le Conseil souhaite que ce bâtiment soit utilisé de façon écoresponsable;
- Considérant qu'il faut offrir aux utilisateurs tous les moyens pour que ce bâtiment devienne écoresponsable;
- Considérant qu'une belle façon de le faire est d'obliger tous les bénéficiaires à utiliser de la vaisselle lavable;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Olivier Hudon et résolu à l'unanimité d'acheter un lave-vaisselle commercial au montant approximatif entre 3 000 \$ et 4 000 \$. Des estimés budgétaires seront demandés à au moins deux entreprises spécialisées en ce domaine.

48 05-03-2018 9f) Ratification de l'achat d'un souffleur à neige en partenariat avec l'Association sportive, montant de la Municipalité 1 942,55 \$
Résolution 48-2018

- Considérant que l'Association sportive a fait évaluer les réparations à effectuer sur le souffleur utilisé pour le déneigement de la patinoire;
- Considérant que l'estimé s'élève à près de 1 000 \$;
- Considérant que ce souffleur a été acquis il y a plus de 25 ans;
- Considérant que l'Association sportive demande au Conseil de contribuer financièrement (50/50) à l'achat d'un nouvel équipement acheté au montant de 3 885,09 \$ dépense nette, représentant 1 942,55 \$ pour la part de la Municipalité;

Pour ces motifs, M. Olivier Hudon propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de ratifier l'achat du souffleur et d'y participer pour un montant de 1 942,55 \$.

49 05-03-2018 9g) Nomination de M. Vallier Girard, représentant de la Municipalité sur le comité de la pêche blanche en remplacement de Mme Annie Girard
Résolution 49-2018

- Considérant que lors de la séance du 3 avril 2017 le Conseil a délégué M. Claude Riverin et Mme Suzan Lecours, représentants de la Municipalité pour le comité de la pêche blanche;
- Considérant que Mme Suzan Lecours s'est désistée;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de nommer M. Vallier Girard, représentant de la Municipalité en remplacement de Mme Suzan Lecours.

50 05-03-2018 9h) Projets 2018 des organismes, recommandations de la SDECT
Résolution 50-2018

- Considérant que la SDECT recevait les projets des organismes jusqu'au 23 février 2018;
- Considérant que lors de son dernier C. A. tenu le 26 février 2018, les membres ont adopté une résolution recommandant au Conseil de la Municipalité lesdits projets;

- Considérant que le Conseil a examiné les recommandations soumises et, désire modifier certains montants tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Organisme	Demande	Recommandé
L'Art Salé (Sasquatch 2019)	12 000 \$	9 000 \$ (dont 2 000 \$ en publicité)
Corporation nautique (animation estivale)	10 000 \$	10 000 \$
Association sportive (Party de chasse)	7 000 \$	7 000 \$
SDECT (Festival des artisans)	20 000 \$	20 000 \$
SDECT (Bureau d'info tour)	5 000 \$	5 000 \$
SDECT (Carte touristique)	3 000 \$	2 000 \$
Club de l'amitié (activités diverses)	5 000 \$	0 \$
Total	62 000 \$	53 000 \$

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité que le Conseil informe la MRC du Fjord-du-Saguenay que les fonds à utiliser pour les projets recommandés par la SDECT soient ceux présentés dans le tableau ci-haut.

51 05-03-2018 9i) Aide financière du Club de l'Amitié de Sainte-Rose-du-Nord
Résolution 51-2018

- Considérant que le Club de l'amitié de l'âge d'or a déposé une demande d'aide financière auprès de la SDECT;
- Considérant que ladite demande ne répond pas aux critères des projets de la MRC du Fjord-du-Saguenay;
- Considérant que le Conseil désire quand même soutenir financièrement les activités du Club de l'âge d'or;
- Considérant que le budget subvention et dons des élus est de 3 500 \$ pour l'année 2018;
- Considérant que le Conseil préfère aider un organisme local, plutôt que de répondre à différentes demandes externes;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 2 000 \$ au Club de l'Amitié de Sainte-Rose-du-Nord.

52 05-03-2018 9j) Utilisation du solde de 92 273 \$ de la TECQ 2014-2018 pour le remplacement d'une partie de la conduite d'amenée d'eau et, engagement de la Municipalité
Résolution 52-2018

- Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- Attendu que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- Attendu que des sommes sont encore disponibles et que la Municipalité désire utiliser un montant de 92 273 \$ pour le remplacement d'une partie de la conduite d'amenée d'eau;

Pour ces motifs, M. Vallier Girard propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard à préparer et déposer une demande d'aide financière dans le programme de la TECQ au montant de 92 273 \$.

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec du même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés de la TECQ 2014-2018;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en Infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera

apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**53 05-03-2018 9k) Couvre-plancher du CLSC transfert du budget de la bibliothèque
Résolution 53-2018**

- Considérant que la réfection du couvre-plancher de la bibliothèque est prévue au budget 2018;
- Considérant que le couvre-plancher du CLSC est dans un très mauvais état et non prévu au budget de cette année;

Par conséquent, M. Vallier Girard propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de procéder au transfert du budget de la bibliothèque pour la réfection du couvre-plancher du CLSC.

**54 05-03-2018 9l) Eurêko aménagements paysagers comestibles 2018
Résolution 54-2018**

- Considérant que le conseil municipal est satisfait des aménagements paysagers réalisés par l'organisme Eurêko dans les dernières années;

Par conséquent, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de faire appel à l'organisme Eurêko pour les services d'aménagements paysagers comestibles 2018.

**55 05-03-2018 9m) Modernisation du parc d'amusement, préparation d'un projet et demande de soumissions
Résolution 55-2018**

- Considérant qu'en 2017, Mme Peggy Powers, conseillère en gestion de risques à la Mutuelle des Municipalités du Québec, a visité l'ensemble des propriétés de la Municipalité dont le parc d'amusement;
- Considérant que des lacunes ont été constatées et que des recommandations ont été faites à la Municipalité en regard à la norme CSA CAN/Z614-03 relative aux aires et équipements de jeu;
- Considérant que le Conseil a prévu au budget un montant de 45 000 \$ pour la modernisation du parc d'amusement;
- Considérant que M. Olivier Hudon, conseiller municipal est responsable des Loisirs;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de mandater M. Olivier Hudon pour demander à au moins deux entreprises spécialisées une soumission pour la modernisation du parc d'amusement.

9n) Présentation du projet de règlement 276-2016, concernant la gestion contractuelle

Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière présente le projet de règlement 276-2018 concernant la gestion contractuelle.

Avis de motion **9o) Avis de motion règlement 276-2018, modifiant la Politique de gestion**
Règlement 276-2018 **contractuelle**

M. Claude Riverin, conseiller, donne avis que lors d'une séance subséquente, il sera question de l'adoption du règlement 276-2018 modifiant la Politique de gestion contractuelle.

56 05-03-2018 7) Demande d'appui de M. Maxime Mongrain, projet d'ouverture d'une boulangerie artisanale
Résolution 56-2018

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Claude Lecours et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet d'ouverture d'une boulangerie artisanale de M. Mongrain.

57 05-03-2018 7) Demande de participation financière au Conseil régional de la Culture
Résolution 57-2018

M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Olivier Hudon et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la cotisation annuelle au montant de 100 \$.

58 05-03-2018 12) Levée de la séance
Résolution 58-2018

Mme Suzan Lecours, conseillère, propose de lever la présente à 20 h 20.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et sec.trésorière

Laurent Thibeault, maire